



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 87333

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la question de la réponse aux besoins de compétences des métiers du *big data* et de l'internet des objets. L'Institut Montaigne propose, dans un rapport d'avril 2015, de « former les étudiants, les salariés et les fonctionnaires à l'Internet des objets ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

Texte de la réponse

Le Big data constitue un enjeu central de la transition numérique. Le marché français du Big data représenterait ainsi 9 milliards d'euros en 2020. C'est une filière en forte expansion appuyée par l'excellence française en mathématiques, statistique et informatique. Des leaders internationaux sont présents sur l'ensemble des domaines de l'économie des données : infrastructure de cloud computing, fabrication de supercalculateurs, chaîne de valeur de la simulation numérique. Cette économie des données est également un enjeu pour les entreprises, elle offre des réponses pour mieux gérer et valoriser des données dans les entreprises et dans les services publics. Le développement du numérique et l'augmentation des tablettes, smartphones, ordinateurs et objets connectés, engendrent des quantités de données. Ces données forment un gisement de valeur et un potentiel de croissance encore sous exploité pour les entreprises (7,4 % par an de croissance du marché du calcul intensif d'ici 2017). Cet enjeu a été souligné lors de la conférence sociale du 19 octobre 2015 qui a identifié « l'apparition de nouvelles stratégies fondées sur l'exploitation des données massives (le Big data) » bouleversant les modèles d'affaires et obligeant les entreprises à se restructurer en profondeur. Afin de répondre aux enjeux de la transition numérique, le Gouvernement a lancé la deuxième phase de la nouvelle France industrielle qui s'appuie sur le projet « Industrie du Futur » et les 9 solutions industrielles [1], parmi lesquelles l'économie des données. L'Industrie du Futur repose sur 5 piliers [2], plus particulièrement la formation des salariés qui se trouve au cœur de ce projet. En effet, la formation des salariés constitue une condition première du succès de l'Industrie du Futur. L'identification des nouvelles compétences et la formation des générations futures aux nouveaux métiers comme « data scientists » (ingénieur de la donnée), « data analyst », « architecte big data » (architecte mégadonnées) seront nécessaires au développement du Big data. D'ores et déjà, des outils existent pour former les futurs talents du numérique et peuvent être mobilisés, comme la préparation opérationnelle à l'emploi (collective ou individuelle), dispositif mis en place par Pôle emploi, pour la formation continue ou toute la richesse du potentiel de formation initiale. La mobilisation de ces outils et la construction de nouvelles formations suppose une bonne identification en amont des besoins en compétence à court et moyen terme par les entreprises. A cet égard, les travaux conduits dans le cadre du conseil national de l'industrie (CNI) ont souligné l'enjeu central des formations à développer pour notamment accompagner la transition numérique de l'ensemble des entreprises des filières. Le CNI a ainsi rendu un avis sur la formation initiale le 16 octobre 2015 contenant 6 recommandations. Parmi celles-ci, figure l'élaboration des visions prospectives partagées des emplois et des compétences industrielles par filière qui, nécessairement, intégreront un volet sur les compétences liées à la transition numérique. [1] alimentation intelligente, confiance numérique, objets intelligents, médecine du futur, transports de demain, mobilité écologique, ville durable, nouvelles

ressources, économie des données. [2] le développement de l'offre technologie, l'accompagnement des entreprises dans cette transformation, la formation des salariés, le renforcement de la coopération internationale sur les normes, la promotion de l'industrie du futur.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87333

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6273

Réponse publiée au JO le : [26 janvier 2016](#), page 805